

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	12	12 + 7

Date de convocation 30 mai 2023

Date d'affichage 30 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉREE, Liliane VOYARD, Valérie PELLERIN, Laurent JÉROME, Véronique STOLTZ et Julien SEYSSEL.

Représentés : Marcel CHRISTEL représenté par Laurence FOURNIER, Denis PHILIPPE représenté par Jean-Yves BRUNEAU, Annie SALAMI représentée par Véronique STOLTZ, Urbain VELUT représenté par Pascal GENET, Sophie MENZIN représenté par Nicolas MENNETRIER, Bruno LÉOTIER représenté par Christine ROBILLARD, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.

Absents : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT et Anne-Josèphe CHARLOT

Véronique STOLTZ a été nommée secrétaire de séance.
Philippe MEAN est désigné secrétaire auxiliaire.

Objet : Mise en place des tarifs pour l'animation Broc'Anim

N° de délibération : 20230533

Mme Fournier présente la manifestation Broc'Anim mise en place de manière conjointe entre la médiathèque et le club ado pour la première fois cette année.

Mme Fournier indique que lors de cette manifestation divers produits seront mis en vente et invite le conseil à se prononcer sur les tarifs suivants :

- **Brocante (vide-dessing) :**
vente de vêtements, d'objets, d'accessoires, DIY « do it yourself » et de produits DIW > de 1 à 15 euros ttc
- **Bouquinerie :**
vente de livres et ouvrages (provenant du désherbage de la Médiathèque de Saint-Lyé) > de 1 à 5 euros ttc
- **Buvette (organisée par le Club Ados) :**
vente de boissons (café, thé et soft) > 1 euro la boisson
vente de crêpes > 2 euros l'unité

Le conseil après en avoir délibéré :

ACCEPTE la mise en place des tarifs tels que proposés.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
12	19	19	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Véronique STOLTZ
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

